



PROVINCE DE QUÉBEC

## Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée**, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 13 mai 2024 à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 55 13<sup>e</sup> Avenue (lot : 5 090 148)**

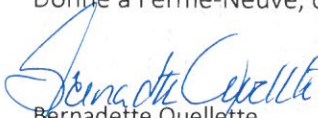
Demande de dérogation mineure (2024-0089) au 55, 13<sup>e</sup> Avenue, lot 5 090 148 qui a pour objet de régulariser en zone RES-07:

- L'emplacement de la maison qui est à 1.64 mètre de la ligne latérale gauche au lieu de 6.5 pieds.

Le tout tel que prescrit dans les règlements de zonage no.258 et no.181 en vigueur en 1975

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 13 mai 2024.

Donné à Ferme-Neuve, ce 25<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

  
Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière au Lac-Saguay, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 25 avril 2024.  
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 25 avril 2024.

  
Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---